



Stock CO₂

LABEL
BAS-CARBONE

FICHE PROJET · BOISEMENT

Le bois de Jolines

Archigny · Vienne (86)



Au cœur de Nouvelle-Aquitaine, ce projet de boisement s'étend sur 3,19 hectares dans la commune d'Archigny. Labellisé dans le cadre du Label Bas-Carbhone, il doit permettre de séquestrer 843 tonnes de CO₂ sur sa durée de vie : ce sont des réductions d'émissions attendues, reconnues après vérification.

SURFACE

3,19 ha

boisés

PLANTS

4 561

prévus au dossier

CO₂ ATTENDU

843 t

sur la durée du projet

LABELLISÉ EN

2025

le 2 juin

Le projet

LES GRANDES ÉTAPES



LE CADRE LABEL BAS-CARBONE

MÉTHODE Boisement

DURÉE 30 ans

LES ESSENCES PLANTÉES



Chêne rouvre / sessile

Quercus petraea

Photo : KaiBorgeest, CC BY 4.0, via Wikimedia Commons



Charme commun

Carpinus betulus

Photo : Dietmar Rabich, CC BY-SA 4.0, via Wikimedia Commons



Cormier / Sorbier domestique

Sorbus domestica

Photo : Friedrich Haag, CC BY-SA 4.0, via Wikimedia Commons



Alisier torminal

Sorbus torminalis

Photo : Rainer Lippert, CC BY-SA 3.0, via Wikimedia Commons



Chêne rouge d'Amérique

Quercus rubra

Photo : Dietmar Rabich, CC BY-SA 4.0, via Wikimedia Commons

COMMENT CE PROJET EST VÉRIFIÉ

Reconnu par l'État

Le projet est labellisé depuis le 2 juin 2025 au titre du Label Bas-Carbone, le cadre créé par le ministère chargé de la transition écologique.

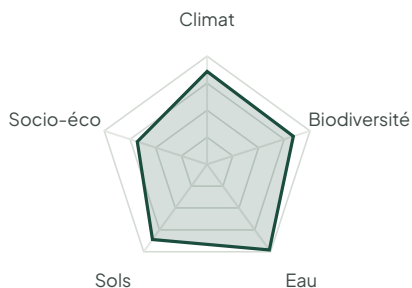
Ce document résume la page publique du projet. Le CO₂ indiqué est attendu sur la durée du projet : il n'est acquis qu'une fois vérifié.

Un audit indépendant

Les réductions d'émissions ne sont reconnues qu'après le contrôle d'un auditeur indépendant.

Son impact

LES CO-BÉNÉFICES ESTIMÉS



Score global **84** sur 100

Climat

86 / 100

Grâce à la présence de Chêne rouvre / sessile (*Quercus petraea*), Charme commun (*Carpinus betulus*), Cormier / Sorbier domestique (*Sorbus domestica*), ce projet bénéficie...

Biodiversité

84 / 100

La diversité des essences (5 espèces différentes) crée un habitat favorable à de nombreuses espèces.

Eau

98 / 100

L'enracinement profond des essences plantées stabilise les sols et régule le cycle hydrologique, limitant le ruissellement et protégeant les nappes phréatiques locales.

Sols

86 / 100

La litière organique et l'enracinement enrichissent progressivement le sol en matière organique, améliorant sa structure et sa fertilité naturelle pour les années...

Socio-économique

68 / 100

Ce projet fait appel à du travail forestier pendant la plantation et les premières années d'entretien (préparation du sol, plantation, dégagements), et prépare à terme...

Scores sur 100 attribués par Stock CO₂ : indicateur propre à Stock CO₂, distinct du Label Bas-Carbone.

RETOMBÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

0,2 ETP-année de travail forestier mobilisés sur 30 ans

Ce projet mobilise environ 0,2 année de travail forestier à temps plein (entre 0,2 et 0,4), répartie sur les 30 ans du projet.

Travaux forestiers sur la parcelle (plantation, entretien, nettoiemnts, élagages) : **0,2 ETP-année (entre 0,2 et 0,4)** · Audit de vérification (donnée Stock CO₂) : **35 heures** · Exploitation des bois pendant le projet (premières éclaircies, jusqu'à 30 ans) : **0 heures** · Production des plants en pépinière : **non chiffré (aucune source publiée)** · Exploitation du bois à terme (éclaircies suivantes et coupe finale, au-delà des 30 ans, vers 172 ans), non comprise ci-dessus : **0,1 ETP-année (entre 0,1 et 0,2)** · Total, y compris l'exploitation du bois à terme : **0,3 ETP-année (entre 0,3 et 0,6)**

Méthode : surface plantée x heures de travail par hectare publiées par l'ONF (itinéraires techniques 2011-2015), sur les 30 ans du projet ; audit : 5 à 10 jours selon la surface (donnée Stock CO₂) ; exploitation : volumes récoltés (ONF, Fournier et al. 2022) x productivité des abatteuses et des porteurs (FCBA 2005) ; ÷ 1 607 h, durée annuelle légale du travail ; pépinières non chiffrées ; estimation Stock CO₂.

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ODD

6

Eau propre et assainissement

Le couvert forestier sur 3,19 ha filtre naturellement les eaux de ruissellement et favorise la recharge des nappes souterraines.

ODD

12

Consommation et production responsables

Les 4 561 arbres prévus sur 3,19 ha, de 5 essences différentes, formeront à long terme une ressource en bois renouvelable, issue d'une forêt suivie pendant toute la...

ODD

13

Lutte contre les changements climatiques

C'est l'impact principal : ce projet vise à séquestrer 843 tonnes de CO₂ sur sa durée de vie, dans le cadre du Label Bas-Carbone — des réductions attendues, reconnues...

ODD

15

Vie terrestre

Ce projet de 3,19 ha à Archigny plante 5 essences différentes, recréant un écosystème forestier : habitat pour la faune, corridors écologiques entre les massifs...

Suivre le projet

OÙ SE TROUVE LE PROJET



COMMUNE

Archigny

DÉPARTEMENT

Vienne (86)

RÉGION

Nouvelle-Aquitaine

LE SUIVI DU PROJET

2 juin 2025

Labellisation

Le projet a obtenu le Label Bas-Carbone.

11 février 2025

Dépôt du dossier

Le dossier complet a été déposé pour instruction : description des parcelles et des essences, calcul des réductions attendues, engagement de suivi sur toute...

9 avril 2024

Notification du projet

Le projet a été notifié au ministère de la Transition écologique, première étape du parcours de labellisation.

EN IMAGES



Suivre le projet en ligne

Photos, étapes, suivi et co-bénéfices du projet sur sa page publique.

stock-co2.com/projets/le-bois-de-jolines